

Fiche d'information du client sur l'EquiPass

VEUILLEZ CONSERVER CETTE FICHE À TITRE D'INFORMATION

Vous pourriez être admissible à l'EquiPass si :

- vous êtes un résident de la Ville d'Ottawa et votre revenu ou celui de votre famille est inférieur au montant établi;
- des membres de votre famille ne sont pas admissibles au laissez-passer communautaire.

Pour que vous et les membres de votre famille puissiez obtenir l'EquiPass, vous devez remplir un formulaire de demande, fournir la documentation nécessaire et faire approuver votre demande.

Vous n'êtes PAS admissible à l'EquiPass si vous êtes :

- le principal bénéficiaire de prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (vous êtes admissible à un laissez-passer communautaire moins cher);
- le bénéficiaire de prestations pour le transport des Services sociaux et communautaires, y compris, mais sans s'y limiter, des prestations d'Ontario au travail;
- le bénéficiaire de prestations de transport du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) du gouvernement du Canada (bien que les enfants de moins de 18 ans seraient toujours admissibles);
- âgé de 65 ans ou plus (vous êtes alors admissible à un laissez-passer pour aîné de 65 ans et plus moins cher);
- un étudiant recevant un laissez-passer d'autobus émis par un conseil scolaire pendant l'année scolaire (votre parent ou tuteur légal peut faire une demande d'EquiPass au cours des mois où vous n'allez pas à l'école);
- un étudiant qui reçoit un U-Pass (vous pouvez faire une demande d'EquiPass pendant les périodes où vous n'êtes pas étudiant à plein temps; l'approbation est conditionnelle à votre revenu annuel).

Quels sont les documents à soumettre avec ma demande?

Les documents suivants doivent être inclus avec la demande dûment remplie et pour tous les membres de la famille indiqués dans la demande.

Demands - personne seule ou famille :

Une photocopie de votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada de la dernière année d'imposition
(fournir des copies - aucun document ne sera retourné)

- De janvier à avril : un avis de cotisation de 2015 ou de 2016 est accepté
- De mai à décembre : l'avis de cotisation de l'année d'imposition précédente est requis

Les parents ou tuteurs ayant des personnes à charge de 17 ans et moins doivent fournir une copie du relevé de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ou de la Prestation ontarienne pour enfants (POE).

Demands n'ayant jamais produit de déclaration de revenus :

Si vous êtes âgé de 18 ou 19 ans ou que vous n'avez jamais produit de déclaration de revenus, veuillez inclure :

- une copie de vos trois derniers talons de paie pour tout emploi occupé au cours des 12 derniers mois ou tout relevé d'emploi annuel (p. ex. feuillet T4, T4A ou autre) que vous avez reçu à ce jour.

Nota : Dans cette situation, le rabais EquiPass est fixé pour un an. Pour être admissible à l'EquiPass après la première année, vous devrez présenter une nouvelle demande et fournir un avis de cotisation après le dépôt de votre déclaration de revenus l'année suivante.

Réfugiés ou nouveaux arrivants

Si vous êtes un nouvel arrivant ou un réfugié récent au Canada et que vous n'avez pas produit de déclaration de revenus :

- Une copie de votre fiche d'établissement (Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), formulaire IMM 1000) et des ententes de parrainage ou des paiements, y compris les talons de chèques du Programme d'aide à la réinstallation (PAR), le cas échéant.
- Une copie de votre document de statut de réfugié (IMM1442). Les formulaires IMM1263 et 5292 peuvent également être pris en compte.
- Une copie de votre talon de chèque des prestations d'Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) pour le mois en cours.
- Si vous occupez actuellement un emploi, une copie de vos trois derniers talons de paie pour tout emploi occupé au cours des 12 derniers mois ou tout relevé d'emploi annuel (p. ex. feuillet T4, T4A ou autre) que vous avez reçu à ce jour.
- Si vous êtes parrainé par le secteur privé, une lettre de votre parrain ou groupe de parrainage qui confirme votre revenu mensuel ou annuel est exigée.

Nota : Dans cette situation, le rabais EquiPass est fixé pour un an. Pour être admissible à l'EquiPass après la première année, vous devrez présenter une nouvelle demande et fournir un avis de cotisation après le dépôt de votre déclaration de revenus l'année suivante.

Demands non visés ci-dessus

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les documents ci-dessus, veuillez communiquer avec OC Transpo à l'adresse ocinfo@octranspo.com ou 613-741-4390 pour plus de renseignements.

Où dois-je envoyer ma demande dûment remplie?

- La demande doit être envoyée dans une enveloppe cachetée adressée à « OC Transpo - a/s de : EquiPass - demandes »
- Par la poste :
OC Transpo
a/s de : EquiPass - demandes
925, chemin Belfast
Ottawa (Ont.) K1G 0Z4

- En personne :
 - Centres de service à la clientèle d'OC Transpo :
 - Centre Rideau - 3^e étage
 - Station Lincoln Fields
 - Station Place d'Orléans
 - Station St-Laurent
 - 925, chemin Belfast
 - Bibliothèque public d'Ottawa
 - Centennial (3870, chemin Old Richmond)
 - Greenboro (363 promenade Lorry Greenberg)
- Centres du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa :
 - Hôtel de ville/Laurier (110, avenue Laurier Ouest)
 - Place Ben-Franklin/Nepean (101, promenade Centrepointe)
 - Kanata (580, chemin Terry-Fox)
 - Orléans (255, boul. Centrum)
 - Centre sportif Walter-Baker (100, promenade Malvern)
 - Metcalfe (8243, rue Victoria)
 - West Carleton (5670, chemin Carp)
 - North Gower (2155, promenade Roger Steven)

Aux fins de suivi, veuillez noter :

La date à laquelle la demande a été envoyée	La méthode de livraison ou l'emplacement où elle a été déposée
	<input type="checkbox"/> Par la poste <input type="checkbox"/> Emplacement du dépôt : _____

N'oubliez pas d'inclure des copies (le cas échéant) :

- Avis de cotisation ET Relevé de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ou de la Prestation ontarienne pour enfants (POE)
- Trois derniers relevés de paie pour tous les postes occupés au cours des 12 derniers mois
- Fiche d'établissement/PAR, talon de chèque/lettre du parrain

Est-ce que tous les membres de votre ménage de 18 ans et plus ont signé la demande?

- Oui Non

Foire aux questions :

Qu'est-ce que l'EquiPass?

L'EquiPass est un laissez-passer à prix réduit offert aux personnes dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) établi par le gouvernement du Canada. Seuls les résidents de la ville d'Ottawa de moins de 65 ans peuvent y avoir droit.

L'EquiPass peut-il être partagé?

Non. L'EquiPass n'est pas transférable. Chaque membre de la famille doit acheter son propre laissez-passer mensuel. Un seul laissez-passer est permis par personne, et les laissez-passer en double seront annulés.

Comment puis-je savoir si je suis admissible à l'EquiPass?

Le revenu familial doit être inférieur au seuil de faible revenu établi chaque année par le gouvernement du Canada. Le tableau ci-dessous indique le seuil de faible revenu de 2015.

Admissibilité du revenu fondée sur le seuil de faible revenu de 2015 :

Taille de la famille	Revenu annuel net
1 personne	20 386 \$
2 personnes	24 811 \$
3 personnes	30 895 \$
4 personnes	38 544 \$
5 personnes	43 890 \$
6 personnes	48 675 \$
7 personnes ou plus	53 460 \$

J'ai plus de 18 ans, mais je demeure avec ma famille ou mes parents, suis-je admissible?

Vous pouvez faire une demande qui sera évaluée. Les enfants adultes vivant à la maison ou autres membres du ménage de 18 ans et plus doivent présenter une demande distincte.

Que se passe-t-il si nous sommes deux familles vivant sous le même toit ou que des non-membres de la famille vivent avec nous?

Les membres de la famille demeurant à la même adresse comprennent les parents, les conjoints et toute personne à charge de 17 ans et moins. S'il y a une autre famille ou des parents demeurant à la même adresse, des demandes distinctes doivent être remplies. Les adultes célibataires de plus de 18 ans demeurant à la même adresse doivent remplir leur propre demande.

Comment puis-je obtenir mon EquiPass?

Lorsque votre demande sera approuvée, vous recevrez une lettre de confirmation d'admissibilité. Vous devrez apporter cette lettre et une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement à l'un des Centres du service à la clientèle d'OC Transpo pour établir votre rabais EquiPass sur une carte Presto enregistrée. Vous pouvez présenter votre carte Presto si elle est enregistrée à votre nom ou acheter une carte Presto et l'enregistrer immédiatement. Le coût d'une nouvelle carte Presto est de 6 \$ plus le coût de votre premier laissez-passer (57 \$).

Je suis un client de Para Transpo, comment puis-je obtenir mon EquiPass?

Vous suivez la même procédure. Si vous payez avec ParaPaie, la déduction sera effectuée dans votre compte en conséquence.

Quelle est la durée de validité de mon EquiPass?

Votre rabais EquiPass sera valable jusqu'à deux ans en fonction de votre anniversaire de naissance. Certains demandeurs ayant une documentation limitée devront renouveler après un an au moment de l'obtention de leur avis de cotisation de la déclaration de revenus. La date d'expiration de l'EquiPass sera indiquée dans la lettre d'approbation que vous recevrez d'OC Transpo ou sur votre compte en ligne sur prestocard.ca.

Ai-je besoin d'une carte Presto?

Oui. L'EquiPass est seulement offert sur Presto.

Combien de temps dure un laissez-passer?

Un laissez-passer mensuel est valable pour le mois civil.

Combien de temps faut-il pour obtenir mon EquiPass?

Le processus d'approbation prend généralement 15 jours ouvrables une fois votre demande reçue. Des volumes plus élevés pourraient entraîner des délais d'approbation plus longs à certaines périodes de l'année. Pour les demandes reçues par la poste, veuillez prévoir un délai de livraison supplémentaire. Une fois la demande approuvée, chaque personne approuvée recevra une lettre de confirmation par la poste.

Je n'ai pas reçu de réponse. Que dois-je faire?

Vous pouvez contacter ocinfo@octranspo.com ou composer le 613-741-4390 pour vérifier l'état de votre demande. Veuillez ne pas communiquer avec nous jusqu'à au moins 15 jours ouvrables après l'envoi de votre demande.

Formulaire de demande et de consentement pour l'EquiPass

mars 2017



Partie 1 - Renseignements sur le demandeur principal (en caractères d'imprimerie S.V.P.)

Nom du demandeur principal :	N° de référence de la demande : (à l'usage d'OC Transpo seulement)
Adresse :	N° de téléphone : Principal :
Code postal :	Autre : Travail <input type="checkbox"/> Cellulaire <input type="checkbox"/>
Adresse postale (si différente de celle ci-dessus) :	Adresse de courriel :
Code postal :	
Quelle est la meilleure façon de vous contacter? <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Poste	

Composition du ménage (famille)

- Tous les membres de la famille (conjoint/partenaire et/ou enfants de 17 ans et moins) doivent être inclus dans cette demande, ainsi que tous les documents pertinents requis.
- La vérification du revenu sera fondée sur le nombre de parents et d'enfants à charge de moins de 18 ans dans la famille.
- Si plus d'une famille ou un enfant adulte vit sous le même toit, un formulaire de demande distinct doit être soumis par famille ou par enfant adulte.
- Les adultes célibataires doivent présenter une demande distincte.
- S'il y a plus de six personnes dans votre ménage (famille), veuillez ajouter une page supplémentaire et fournir tous les renseignements requis pour chaque demandeur.

N° du demandeur	Nom du membre du ménage	Lien avec le demandeur principal	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Revenu annuel NET (ligne 236 de l'avis de cotisation)	Documents à l'appui soumis (avis de cotisation ou talons de paie ou ACE)	Vous demandez un EquiPass?
1		Je suis le demandeur principal et j'ai plus de 18 ans		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2		Je suis l'époux(épouse) /conjoint(e) de fait du demandeur principal		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3		<input type="checkbox"/> Enfant (17 ans ou moins) <input type="checkbox"/> Autre _____		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4		<input type="checkbox"/> Enfant (17 ans ou moins) <input type="checkbox"/> Autre _____		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5		<input type="checkbox"/> Enfant (17 ans ou moins) <input type="checkbox"/> Autre _____		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6		<input type="checkbox"/> Enfant (17 ans ou moins) <input type="checkbox"/> Autre _____		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7		<input type="checkbox"/> Enfant (17 ans ou moins) <input type="checkbox"/> Autre _____		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8		<input type="checkbox"/> Enfant (17 ans ou moins) <input type="checkbox"/> Autre _____		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Partie 2 - Décrivez votre situation actuelle				
1. Est-ce que vous, ou tout autre demandeur ci-dessus, recevez des prestations d'Ontario au travail ou d'autres prestations des services sociaux?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	1 (a). Si oui, recevez-vous actuellement des prestations pour le transport dans le cadre de ce programme?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N° du demandeur :
2. Est-ce que vous, ou tout autre demandeur ci-dessus, recevez des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2 (a). Si oui, recevez-vous actuellement des prestations pour le transport dans le cadre de ce programme?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N° du demandeur :
3. Est-ce qu'une personne dans votre ménage/famille fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire (université, collège)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	3 (a). Si oui, est-ce qu'elle reçoit un laissez-passer U-Pass?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N° du demandeur :
4. Est-ce qu'une personne dans votre ménage/famille fréquente un établissement d'enseignement secondaire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	4 (a). Si oui, est-ce qu'elle reçoit un laissez-passer mensuel de l'OSTA ou du CTSO émis par le conseil scolaire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N° du demandeur :
5. Est-ce qu'une personne dans votre ménage / famille est nouvellement arrivée au Canada au cours des 18 derniers mois?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	5 (a). Si oui, veuillez fournir les documents à l'appui, y compris, mais sans s'y limiter, les fiches d'établissement, les talons de chèques du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) ou autres relevés de paiement.		N° du demandeur :
		5 (b). Si oui, recevez-vous actuellement des prestations de transport du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) du gouvernement du Canada?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6. Est-ce qu'un demandeur aux présentes est client de Para Transpo?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	6 (a). Veuillez fournir tous les numéros applicables des clients de Para Transpo.		
N° du demandeur :	N° d'identification Para Transpo :	N° du demandeur :	N° d'identification Para Transpo :	N° du demandeur :
				N° d'identification Para Transpo :

Avez-vous besoin d'aide pour communiquer avec nous?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, veuillez fournir les coordonnées d'une personne-ressource :
Nom de la personne-ressource :	Adresse de courriel :	N° de téléphone (jour) :
		Lien avec le(s) demandeur(s) :

Partie 3 - Déclaration, consentement à la vérification des renseignements et accord avec les modalités et conditions du programme EquiPass	
<p>En signant, tous les demandeurs âgés de 18 ans et plus reconnaissent que la Ville d'Ottawa conserve le pouvoir discrétionnaire d'approuver ou de refuser toute demande et</p> <ol style="list-style-type: none"> confirment que les renseignements fournis sur ce formulaire et les documents financiers personnels à l'appui sont véridiques, complets et exacts; consentent à ce qu'OC Transpo échange des renseignements financiers personnels avec la Direction générale des services sociaux et communautaires de la Ville d'Ottawa, le ministère des Services sociaux et communautaires, le gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario ou tout organisme, ministère ou service de l'un ou l'autre des parties susmentionnées dans le seul but de déterminer et de vérifier l'admissibilité à l'obtention d'un EquiPass et acceptent les modalités et conditions du programme EquiPass indiquées ci-dessous. <p><i>Les renseignements recueillis dans le présent formulaire sont nécessaires à la bonne administration du programme EquiPass. La catégorie tarifaire de l'EquiPass a été approuvée par le Conseil le 14 décembre 2016 et autorisée en vertu de l'article 8 et de l'Annexe « C » du Règlement sur le transport en commun 2007-268 de la Ville d'Ottawa, dans sa version modifiée. Les renseignements recueillis seront utilisés pour déterminer l'admissibilité à l'EquiPass, administrer les services EquiPass et faire respecter les modalités et conditions du Programme EquiPass. Tous les documents financiers personnels fournis à l'appui de cette demande seront détruits après que la demande aura été traitée. Si vous avez des questions sur le programme EquiPass ou sur la collecte et la conservation des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Centre d'information du transport en commun au 613-741-4390 ou par courriel à ocinfo@octranspo.com.</i></p>	<p>Modalités et conditions du Programme EquiPass</p> <ul style="list-style-type: none"> L'EquiPass est à l'usage exclusif de l'utilisateur enregistré et n'est pas transférable. L'utilisateur d'EquiPass doit avoir en sa possession et être prêt à présenter sur demande une pièce d'identité avec photo. L'EquiPass doit être chargé sur une carte PRESTO. Les demandeurs d'un laissez-passer EquiPass doivent veiller à ce que tous les membres du ménage soient au courant de ces modalités et conditions et doivent aviser le Programme EquiPass par courriel à l'adresse ocinfo@octranspo.com ou par téléphone au 613-741-4390 (ATS 613-741-5280) ou en personne avant d'acheter un laissez-passer mensuel EquiPass s'il y a un changement d'adresse ou un changement de circonstances personnelles ou familiales qui pourrait avoir une incidence sur l'admissibilité au programme, y compris un changement dans le revenu. Les demandes ou les achats de laissez-passer en double entraîneront l'annulation des laissez-passer ou des cartes Presto additionnels et pourront entraîner la révocation de l'admissibilité à l'EquiPass. Le défaut de se conformer à ces modalités et conditions ou le fait de fournir des renseignements inexacts ou incomplets lors de la demande ou du renouvellement d'un EquiPass peut entraîner une perte de l'admissibilité au programme EquiPass, l'annulation de la(des) carte(s) Presto ou une amende en vertu du Règlement sur le transport en commun 2007-268 de la Ville d'Ottawa, dans sa version modifiée. <p><i>Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande</i></p>

N° du demandeur	Nom (en caractères d'imprimerie)	Signature et date
1		
2		